

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 3 juin 2024 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville  
M. Richard DESCHAMPS, MBA, conseiller de la Ville  
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement  
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement  
M. Benoit AUGER, maire suppléant d'arrondissement

**ABSENCES :**

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement  
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement  
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**CA24 20 0222**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2024 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points :

- 20.02.1 Approuver l'entente relative au projet pilote d'occupation transitoire de la cour de l'école Allion entre Allions-Nous et l'arrondissement de LaSalle portant sur une offre estivale de services d'activités culturelles et de loisirs, et autoriser la signature à cette fin.
- 20.08.1 Accorder une contribution financière de 1 100 \$ au centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour permettre aux membres de l'équipe 3550-Robotronix de participer aux compétitions de robotique.

Et en modifiant le point :

40.04 Il faut lire Adoption – Projet de règlement et non Dépôt et présentation.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

#### **CA24 20 0223**

##### **Période de questions du public**

Monsieur le maire suppléant d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<b>Questions posées par</b>	<b>Sujet de l'intervention</b>
Murray Levine	Demande de résolution visant Hydro-Québec
Yanick Heynemand	Traverse piétonne de la rue Lapierre
Eric Tremblay	Fermeture du café Ilios à la bibliothèque L'Octogone
Francisco Moreno	Fermeture du café Ilios à la bibliothèque L'Octogone

10.03

---

#### **CA24 20 0224**

##### **Décès - Mme Nicole Lapierre**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Nicole Lapierre survenu le 10 mai 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

---

#### **CA24 20 0225**

##### **Décès - M. André Rondeau**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur André Rondeau survenu le 14 mai 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA24 20 0226**

**Approbation des procès-verbaux du conseil d'arrondissement des séances du 6 mai et du 27 mai 2024**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire du 6 mai 2024, à 19 h et de la séance extraordinaire du 27 mai 2024, à 13 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA24 20 0227**

**Déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 mai 2024.**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1245459017

---

**CA24 20 0228**

**Festivités du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser l'installation de deux camions de type cuisine de rue au parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain dans le cadre des festivités de la Fête du Canada le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1248891012

---

**CA24 20 0229**

**Contrat à Gestion S. Forget inc. - Travaux d'aménagement du parc Leta-Graydon**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'octroyer un contrat à Gestion S. Forget inc., au montant de 1 729 237,69 \$ taxes incluses pour les travaux d'aménagement du parc Leta-Graydon (Dépense totale de 2 135 608,54 \$ taxes incluses : contrat: 1 729 237,69 \$ + contingences 172 923,77 \$ + incidences: 233 447,09 \$) - Appel d'offres public 816559, Contrat A.P. 24-1929.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1247151019

---

**CA24 20 0230**

**Contrat à Procova inc. - Travaux de restauration et de transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'octroyer le contrat à Procova inc, au montant de 13 376 191,50 \$ taxes incluses pour les travaux de restauration et de transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre dans le cadre de l'appel d'offres public no n° 794858;

D'autoriser une dépense maximale totale de 16 401 429,80 \$ taxes incluses (contrat : 13 376 191,50 \$ + contingences: 2 675 238,30 \$ + incidences : 350 000,00\$), pour les travaux de restauration et de transformation de l'ancien hôtel de ville situé au 13, avenue Strathyre, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'allouer au projet la subvention approuvée de 2 300 000 \$, net de ristourne, en provenance du Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville de Montréal; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1240269003

---

**CA24 20 0231**

**Entente - Projet pilote d'occupation de la cour de l'école Allion**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'approuver l'entente relative au projet pilote d'occupation transitoire de la cour de l'école Allion entre Allions-Nous et l'arrondissement de LaSalle portant sur une offre estivale de services d'activités culturelles et de loisirs, et autoriser la signature à cette fin;

D'autoriser mesdames Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement et Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement à signer l'entente; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02.1 1246673003

---

**CA24 20 0232**

**Contribution financière - Nutri-Centre LaSalle - Projet de formation sur la nutrition internationale**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$, taxes incluses si applicables, au Nutri-Centre LaSalle pour soutenir la mise en place d'un nouveau projet de formation sur la nutrition internationale pour les intervenants du milieu; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1249309007

---

**CA24 20 0233**

**Contribution financière - Maison des familles de LaSalle - Nouveau projet Espace-maman**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$, taxes incluses si applicables, à la Maison des familles de LaSalle pour soutenir la mise en place d'un nouveau projet Espace-maman; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1249309006

---

**CA24 20 0234**

**Contribution financière - Centre multiculturel de ressources de LaSalle - Projet de sécurité à vélo**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$, taxes incluses si applicables, au Centre multiculturel de ressources de LaSalle pour soutenir la mise en place d'un nouveau projet de sécurité à vélo pour les jeunes; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1249309005

---

**CA24 20 0235**

**Contribution financière - Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré - Programme d'activités 2024-2025**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$, taxes incluses si applicables, au Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré pour la réalisation du programme annuel d'activités 2024-2025; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1248420017

---

**CA24 20 0236**

**Contribution financière - L'Avant-Scène - Conférences de Jean-Bernard Hébert et Stéphane Castellon au Théâtre du Grand Sault**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder une contribution financière à L'Avant-Scène de 525 \$, taxes incluses si applicables, pour la présentation des conférences de Jean-Bernard Hébert et Stéphane Castellon qui ont eu lieu du 6 au 11 mai 2024 au Théâtre du Grand Sault; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1245404011

---

**CA24 20 0237**

**Contribution - Bourse d'étude à l'école LaSalle Community Comprehensive High School**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder une contribution financière sous forme de bourse d'étude de 250 \$, taxes incluses si applicables, à l'école secondaire LaSalle Community Comprehensive High School pour remise à l'élève s'étant démarquée, lors de la soirée des finissants du 26 juin 2024; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1242484027

---

**CA24 20 0238**

**Contribution financière - Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Compétition de robotique**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 100 \$ au centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour permettre aux membres de l'équipe 3550-Robotronix de participer aux compétitions de robotique: et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08.1 1242484029

---

**CA24 20 0239**

**Contribution financière - Table de développement social de LaSalle - Projet de revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie/Bayne**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière totale de 128 368 \$ taxes incluses à la Table de développement social de LaSalle pour le projet de la revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie/Bayne pour l'année 2024 comportant 3 volets :

Volet 1 : Coordination de la revitalisation urbaine du secteur Airlie/Bayne

Volet 2 : Projet concerté du Carrefour alimentaire de LaSalle

Volet 3 : Soutien à la Table de développement social de LaSalle

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer la convention à cet effet; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1249309003

---

**CA24 20 0240**

**Contribution financière - Table de développement social de LaSalle - Initiative montréalaise de soutien au développement social local**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser une contribution financière de 31 113 \$ à la Table de développement social de LaSalle pour la période 2024-2025 afin de soutenir la coordination conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local;

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1249309002

---

**CA24 20 0241**

**Amendement de la résolution CA24 20 0141 - Modification de la date de la course de l'école primaire Henri-Forest**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'amender la résolution CA24 20 0141 afin de modifier la date de la course de l'école primaire Henri-Forest pour le 7 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1248420018

---

**CA24 20 0242**

**Collecte de fonds - École Children's World Academy**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser l'école Children's World Academy à organiser une activité de collecte de fonds le 14 juin 2024 de 16 h à 20 h; et

D'autoriser les dérogations nécessaires à la présence d'au plus quatre camions de rue lors de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1242484024

---

**CA24 20 0243**

**Autorisation - Cirque de Paris au Carrefour Angrignon du 13 au 16 juin 2024**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser Cirque Bouglione USA, LLC à installer un chapiteau pour présenter leur production Cirque de Paris dans le stationnement du Carrefour Angrignon du 13 au 16 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1245459018

---

**CA24 20 0244**

**Reddition de comptes**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :



D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 18 avril au 17 mai 2024 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour avril 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1243035006

---

#### **CA24 20 0245**

##### **Avis de motion - Règlement LAS-0161-1 - Tarification relative à l'occupation du domaine public**

Avis de motion est donné par madame la conseillère d'arrondissement, Josée Troïlo, de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement LAS-0161-1 amendant le règlement LAS-0161 établissant les tarifs afin qu'aucun frais ne soient exigibles pour l'obtention d'un certificat autorisant l'occupation périodique du domaine public à des fins de café-terrasse et de placottoir.

40.01 1242484026

---

#### **CA24 20 0246**

##### **Dépôt et présentation - Projet de Règlement LAS-0161-1 - Tarification relative à l'occupation du domaine public**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De déposer le projet de Règlement LAS-0161-1 amendant le règlement LAS-0161 établissant les tarifs afin qu'aucun frais ne soient exigibles pour l'obtention d'un certificat autorisant l'occupation périodique du domaine public à des fins de café-terrasse et de placottoir.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1242484026

---

#### **CA24 20 0247**

##### **Avis de motion - Règlement LAS-0146-3 - Encadrement des constructions hors toit**

Avis de motion est donné par monsieur Benoît Auger, maire suppléant, de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement LAS-0146-3 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables (PIIAD) numéro LAS-0146 de manière à ajouter un chapitre encadrant les constructions hors toit sur l'ensemble du territoire.

40.03 1245459021

---

#### **CA24 20 0248**

##### **Adoption du projet de règlement LAS-0146-3 - Encadrement des constructions hors toit**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'adopter le projet de règlement LAS-0146-3 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables (PIIAD) numéro LAS-0146 de manière à ajouter un chapitre encadrant les constructions hors toit sur l'ensemble du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1245459021

---

**CA24 20 0249****Avis de motion - Règlement 2098-LAS-205 - Encadrement des constructions hors toit**

Avis de motion est donné par madame la conseillère de la Ville, Laura-Anne Palestini, de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement 2098-LAS-205 modifiant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à encadrer les constructions hors toit sur l'ensemble du territoire.

40.05 1245459020

---

**CA24 20 0250****Adoption - Premier projet de règlement 2098-LAS-205 - Encadrement des constructions hors toit**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'adopter le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2098 afin d'encadrer les constructions hors toit pour l'ensemble du territoire LaSallois.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1245459020

---

**CA24 20 0251****Avis de motion - Règlement 2098-LAS-206 - Usages autorisés dans le Village des Rapides**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller de la Ville, Richard Deschamps, de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement 2098-LAS-206. Ce projet vise à modifier les usages commerciaux localisés au rez-de-chaussée des artères commerciales du secteur du Village des Rapides, afin de favoriser la vitalité commerciale et l'animation du domaine public dans le Village des Rapides, et ainsi de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Il vise spécifiquement les usages suivants dans les zones C01-12, C02-07 et C02 11 :

- Vente de produits alimentaires – usage doit minimalement occuper le rez-de-chaussée
- Vente de produits de consommation sèche – interdiction de l'usage portes et fenêtres
- Services professionnels - interdiction au rez-de-chaussée, sauf pour les services d'optométrie
- Bureau d'affaire et organisme – interdiction au rez-de-chaussée
- Service personnel – interdiction des salons funéraires, interdiction au rez-de-chaussée des agences de voyage, studios de danse, graphistes, photographes et assureurs
- Service financier – interdiction des trusts au rez-de-chaussée
- Vente et service de produits divers – superficie maximale pour les usages « Meuble » et « Appareil ménager » et interdiction de l'usage « Pièce neuve d'automobile sans service d'installation ».
- Clinique – au rez-de-chaussée, interdiction des centres professionnels et des cliniques médicales sans hospitalisation et restriction des cliniques vétérinaires sans pension
- Service de restauration - au rez-de-chaussée, superficie maximale pour l'usage « Comptoir-minute » et interdiction de l'usage « traiteur » sans service
- Centre commercial – interdiction des superficies de plancher brute maximale de deux mille mètres carrés

40.07

---

**CA24 20 0252****Adoption - Premier projet de résolution PP-32 - Projet immobilier sur les lots 1 449 385 et 1 449 386**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro LAS-0041, le premier projet de résolution PP-32 visant à autoriser

sur les lots 1 449 385 et 1 449 386 (7333 et 7401-7475, boulevard Newman) la démolition des bâtiments commerciaux et la construction d'au plus 1800 logements privés malgré les dispositions prévues au Règlement de lotissement numéro 2100, au Règlement de zonage numéro 2098 et au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146, puisqu'il :

- Respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- Propose une occupation compatible avec celles du milieu d'insertion et ne cause pas de préjudices sérieux au développement des terrains voisins;
- Présente des qualités d'intégration sur le plan de l'implantation, de la volumétrie, de la densité et de l'aménagement des lieux;
- Contribue à la mise en valeur du domaine public et assure un environnement sécuritaire;
- Propose une organisation fonctionnelle de qualité;
- Minimise les impacts négatifs sur la circulation;
- Minimise les impacts environnementaux.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1245459012

---

#### **CA24 20 0253**

##### **Ajout de 20 espaces de stationnement tarifés sur le boulevard Angrignon**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'ajouter 20 espaces de stationnement tarifés sur le boulevard Angrignon en direction sud entre le boulevard Newman et le boulevard des Trinitaires.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1237151043

---

#### **CA24 20 0254**

##### **Murales à l'aréna Jacques-Lemaire et au chalet du parc Hayward**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission des certificats d'autorisation AR-3003355754 et AR-3003278924, les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement LAS-0134, afin de permettre la réalisation de deux murales : la première à l'aréna Jacques-Lemaire conformément à la maquette de l'artiste Olivier Gaudette et la seconde au chalet du parc Hayward, conformément à la maquette de l'artiste Franco Égalité de MU.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1245404010

---

**CA24 20 0255**  
**Regroupement PIIAD**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.11 à 40.14.

D'approuver les projets soumis aux points 40.11 à 40.14.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA24 20 0256**  
**PIIAD - Modification du revêtement extérieur d'un mur au 8170-8200, boul. Newman (lot 1 499 444)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003341553), en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer un matériau de revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique du bâtiment principal situé au 8170-8200, boul. Newman (lot 1 499 444), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 19 : boulevard Shevchenko) puisqu'il favorise la qualité architecturale, esthétique et fonctionnelle du projet.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1245459016

---

**CA24 20 0257**  
**PIIAD - Remplacement des fenêtres du sous-sol en façade du bâtiment principal situé au 54-58, 2<sup>e</sup> avenue (lot 1 078 760)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003346434), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de remplacer des fenêtres du sous-sol en façade du bâtiment principal situé au 54-58, 2<sup>e</sup> avenue (lot 1 078 760), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 25 : secteurs et bâtiments patrimoniaux) puisqu'il :

- Protège et met en valeur les caractéristiques architecturales d'intérêt des bâtiments; et
- Contribue à l'évolution du milieu.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1245459015

---

**CA24 20 0258****PIIAD - Modification d'un matériau de revêtement extérieur sur une partie de la façade avant du bâtiment principal situé au 1693-1699, rue Thierry (lot 1 725 199)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003325811), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer un matériau de revêtement extérieur sur une portion de la façade avant du bâtiment principal situé au 1693-1699, rue Thierry (lot 1 725 199), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 27 : autres secteurs) puisqu'il :

- Maintient l'harmonie et la qualité architecturale des bâtiments existants; et
- Rehausse la qualité du patrimoine bâti laSallois.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1245459014

---

**CA24 20 0259****PIIAD - Construction d'un nouveau bâtiment principal situé au 8181, boul. LaSalle (lot 1 236 171)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003356534), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de construire un nouveau bâtiment principal situé au 8181, boul. LaSalle projeté (lot 1 236 171), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 14 : le parcours riverain) puisqu'il :

- Favorise la protection et la mise en valeur des composantes patrimoniales;
- Favorise la protection et la mise en valeur des composantes paysagères;
- Favorise la qualité architecturale, esthétique et fonctionnelle des projets;
- Favorise le verdissement des cours avant.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1245459013

---

**CA24 20 0260****Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1246456005

---

**CA24 20 0261**  
**Levée de la séance**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De lever la séance à 19 h 28.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

---

Benoit AUGER  
Maire suppléant d'arrondissement

---

Nathalie HADIDA  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 juillet 2024.